

PLAN DE COURS

AME-6014 : Stage

NRC 83029 | Automne 2021

Préalables : AME, Crédits exigés : 12

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 0-0-9 Crédit(s) : 3

Le stage consiste en un emploi d'une durée minimale équivalente à huit semaines à temps complet. Le stagiaire est appelé à faire une recherche sur le terrain ou à exercer un travail professionnel sous la supervision d'un professionnel de l'aménagement. Il n'est pas possible de réaliser plusieurs stages dans le cadre du programme de maîtrise en ATDR.

Pour vous inscrire au stage, veuillez consulter l'information à ce sujet sur le portail du programme.

Plage horaire

Stage		
-	00h00 à 00h00	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

6 déc. 2021 (13h24)

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=133635>

Coordonnées et disponibilités

Manuel J. Rodriguez-Pinzon
Enseignant
manuel.rodriguez@esad.ulaval.ca

Willem Fortin
suivi des stages
FAS-1614
stages@esad.ulaval.ca
Tél. : 418-656-2131 poste 7050
Télec. : 418-656-2018

Soutien technique

Centre de services et de ressources en technopédagogie (CSRT)
Pavillon La Laurentienne, local 0333
(418) 656-2131, poste 408255
Aide@csrt.ulaval.ca

Toutes sessions	
Du lundi au vendredi	08h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours	3
Introduction	3
But	3
Objectifs généraux	3
Approche pédagogique	3
Modalités d'encadrement	4
Étudiants vivant une situation de handicap-Demande d'accommodations scolaires	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Rapport de stage	6
Informations détaillées sur les évaluations formatives	7
Entretien de mi-mandat avec le professeur	7
Politique sur le plagiat	7
Gestion des délais	7
Qualité du français	7
Évaluation de l'enseignement	7
Matériel didactique	8
Matériel obligatoire	8
Spécifications technologiques	8
Portail thématique de la Bibliothèque	8
Bibliographie	8
Médiagraphie	8

Plan de cours non officiel

6 déc. 2021 (13h24)

Description du cours

Introduction

Ce cours permet aux étudiantes et étudiants de la maîtrise en ATDR d'obtenir une expérience de nature professionnelle créditée. Il peut être réalisé dans une organisation publique, para-publique ou privée.

Le stage s'adresse aux personnes qui ont accumulé au moins douze crédits parmi les cours portant le sigle AME. Il s'inscrit dans le programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (M.ATDR).

Ce plan de cours a pour objectif de préparer les étudiantes et les étudiants à réaliser le stage. Il informe notamment les étudiantes et les étudiants sur les caractéristiques de base de cette activité (objectifs, approche pédagogique, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours!

But

Le but de ce cours est d'acquérir une expérience pratique en milieu professionnel dans le cadre de la formation offerte à la maîtrise avec essai en ATDR grâce à des stages qui sont d'ordinaire rémunérés. Le stage doit évidemment être relié étroitement à un domaine de la formation en ATDR.

Objectifs généraux

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, le stagiaire sera en mesure :

- D'apporter une contribution significative aux dossiers menés par l'organisation au sein de laquelle le stage s'est déroulé.
- De porter un regard critique sur ses propres apprentissages en termes de :
 - savoirs : assimilation de l'information, ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liées à un domaine d'études ou de travail et savoirs théoriques et factuels;
 - savoir-faire : aptitudes, capacité d'appliquer des connaissances et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes, utilisation de la pensée logique, intuitive et créative, et aptitudes fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments;
 - savoir-être : compétences ou capacités avérées d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'étude pour le développement professionnel ou personnel et compétences sous forme de prise de responsabilité et de fonctionnement autonome.
- D'évaluer le contexte du stage: ses forces et ses faiblesses.
- De donner un avis professionnel sur les enjeux abordés dans le cadre du stage.

Approche pédagogique

Le stage doit cumuler un minimum de 240 heures et la durée du stage doit être d'un minimum de huit semaines à temps plein ou d'un maximum de seize semaines à temps partiel. Il est possible de s'inscrire à un stage à l'été, à l'automne ou à l'hiver. Dans ces deux derniers cas, il faut cependant que l'étudiant continue de se conformer à l'exigence d'inscription à temps complet.

ADMISSIBILITÉ :

Pour être admissible à s'inscrire au stage, il faut que l'étudiant réponde aux conditions suivantes :

- être inscrit à la maîtrise avec essai en ATDR;
- avoir complété au moins 12 crédits (une session) de cours portant le sigle AME avant de débiter le stage;
- le stage doit se dérouler à l'intérieur d'une période de 24 mois après le début des études à la maîtrise en ATDR; si le stage est la dernière activité requise pour la diplomation, le ou la stagiaire doit s'assurer que les livrables considérés aux fins du rapport de stage seront terminés à la fin du stage, et ce, même si le lien d'emploi avec l'organisation est maintenu au-delà;
- demeurer inscrit à temps complet si le stage est inscrit aux sessions d'automne ou d'hiver.

RECHERCHE :

L'étudiant doit trouver lui-même son stage, qui doit se dérouler au Canada. Le fait de trouver son propre stage est un élément contribuant à la formation. À cet effet, il est fortement suggéré de s'inscrire au Service de placement de l'Université Laval qui peut fournir des offres d'emploi dans les domaines d'intérêt des étudiants; plusieurs étudiants ont trouvé dans le passé un stage grâce à ce service. Certains ministères provinciaux ou fédéraux (comme le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, le Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, le Ministère des Transports du Québec ou le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec) ont souvent des stages à proposer à des étudiants en ATDR pour la période estivale. Pour avoir la possibilité de travailler dans l'un de ces organismes, il faut compléter son dossier dans le portail Emploi-Québec dans la catégorie stage ou emploi étudiant. Certains organismes œuvrant à l'échelle locale ont aussi déjà engagé des étudiants dans le passé (Fondation Rues Principales, Vivre en ville, etc.). Les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) peuvent à l'occasion offrir d'excellentes opportunités de stage.

Le directeur de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) peut fournir une lettre qui atteste que le stage fait partie intégrante du programme de maîtrise en ATDR, à titre d'activité optionnelle. Ce document est particulièrement utile aux étudiants étrangers qui réalisent leur stage au Québec. En effet, ces derniers doivent obtenir un permis de travail étudiant hors campus auprès de Citoyenneté et Immigration Canada pour être autorisés à réaliser un stage.

INSCRIPTION :

Dans tous les cas, une fois l'employeur potentiel trouvé, il est très important de contacter le professeur pour valider la pertinence des objectifs du stage dans la formation. L'étudiant doit alors présenter l'offre d'emploi contenant la description des tâches qui seront effectuées par le stagiaire et le formulaire « Demande d'inscription au stage en ATDR ». Si le stage est jugé pertinent par le professeur, l'étudiant doit compléter la lettre d'entente pour la supervision d'un étudiant de l'ÉSAD. Il doit la signer, puis la faire signer par le superviseur du stage dans le milieu de travail et la transmettre au professeur. Cette entente établit les conditions du stage et les sujets qui seront abordés durant le stage. La lettre d'entente, disponible dans la section "Contenu et activités" de ce portail de cours, devra être signée après approbation du projet de stage par toutes les parties (étudiant, superviseur et professeur). Il n'est pas permis de modifier le mandat du stagiaire en cours de route sans obtenir au préalable l'autorisation du professeur.

Pour que le stage soit accepté, il doit répondre aux conditions suivantes :

- le stage doit totaliser au moins 240 heures de travail;
- la durée minimale du stage doit être de huit semaines;
- la durée maximale du stage doit être de seize semaines;
- le stage doit être relié étroitement à un domaine de l'aménagement du territoire ou du développement régional;
- les tâches du stagiaire doivent essentiellement être de nature professionnelle (et non technique);
- la portion du stage associée à la gestion administrative doit être secondaire;
- le stage doit se dérouler au sein d'une organisation reconnue ;
- il ne doit pas s'agir d'un stage à titre de travailleur autonome;
- le stage doit se dérouler durant les heures normales de travail de l'organisation;
- le supérieur immédiat du stagiaire doit être un professionnel de l'aménagement du territoire ou du développement régional avec des compétences reconnues en lien avec le mandat du stage;
- le stage doit se dérouler au Canada.

IMPORTANT : il est souhaitable que le stage permette à l'étudiant de développer son autonomie professionnelle, mais comme le stage est une activité supervisée, il est entendu que le superviseur du stage doit rencontrer sur une base régulière (hebdomadaire) le stagiaire pour faire le point sur le degré d'avancement du stage et pour donner des directives claires quant aux travaux qui sont exigés pour sa réussite. Si le superviseur du stage n'est plus, pour une raison ou une autre, en mesure d'effectuer cette tâche (notamment lors de la période des vacances estivales), il a alors la responsabilité de déléguer cette tâche à une autre personne. Le professeur ou le responsable du suivi des stages s'assureront, au cours de l'été, que le stage soit bel et bien supervisé de manière adéquate.

Modalités d'encadrement

Le professeur responsable pourra donner un préavis pour le projet de stage avant que l'étudiant se porte candidat à l'offre d'emploi. Il sera possible de faire approuver le stage définitivement à l'aide du formulaire "Demande d'inscription au stage". L'inscription au stage ne sera confirmée qu'après avoir fait signer la lettre d'entente pour la supervision d'un stagiaire de l'ÉSAD par l'étudiant, le superviseur sur les lieux du stage et le professeur.

Pendant le stage, la rétroaction fournie au stagiaire viendra principalement de la personne en charge de la supervision du stage sur les lieux de travail. Les collègues de travail peuvent aussi fournir une rétroaction. Le responsable du suivi des stages contactera le ou la stagiaire à mi-mandat afin d'évaluer le déroulement du stage. Si des ajustements sont nécessaires, le professeur responsable pourra entrer en communication avec la personne en charge de la supervision sur les lieux du stage.

Il est important d'être conscient que la réponse aux questions posées par courrier électronique pendant la période du stage ne sera pas instantanée, surtout en période estivale. Le cas échéant, le professeur fournira ses dates prévues de vacances.

Étudiants vivant une situation de handicap-Demande d'accommodations scolaires

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours de deux premières semaines de cours.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre
Admissibilité
Conditions d'admissibilité pour s'inscrire au stage
Recherche et approbation du projet de stage
Recherche d'un stage
Approbation du stage
Déroulement du stage
Déroulement (fourni à titre indicatif)

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Rapport de stage	Dû le 14 janv. 2022 à 12h00	Individuel	100 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Entretien de mi-mandat avec le professeur	Du 24 oct. 2022 à 08h00 au 14 nov. 2022 à 23h59	Individuel

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Rapport de stage

Date de remise : 14 janv. 2022 à 12h00

Trente jours après la fin de la session ou trente jours après la fin du stage.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 100 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Dépôt du rapport de stage en format papier au secrétariat de l'ÉSAD, situé au bureau FAS-1616.

Le rapport de stage de l'étudiant ou de l'étudiante doit être transmis au plus tard le 14 janvier 2022 ou trente jours après la fin du stage. Le rapport et les annexes du rapport (portfolio, livrables à l'employeur, etc.) peuvent être transmis en format électronique par la boîte de dépôt ou par courrier électronique. L'évaluation du stage par le superviseur dans le milieu de travail devrait être transmis directement par ce dernier à l'adresse stages@esad.ulaval.ca.

Directives de l'évaluation :

Le stage est évalué par le professeur sur la base du rapport remis par le stagiaire après la fin du stage et l'évaluation du superviseur du stage. Le rapport doit inclure les éléments suivants :

1. Page titre
2. Mise en contexte (2 pages) :
 1. la description du mandat et des responsabilités du superviseur par rapport au stage;
 2. la description du lieu du stage;
 3. la description de l'environnement professionnel du stage.
3. Un rapport d'activités (3 pages) :
 1. la synthèse des activités hebdomadaires qui figurent au journal de bord (sous la forme d'un texte suivi, et non d'une liste d'énoncés) ;
 2. la synthèse des activités réalisées en lien avec les mandats et le portfolio. Le portfolio doit être présenté et chaque pièce décrite.
4. Une auto-évaluation des acquis (10 pages). Ce texte est important, et donc il est demandé à l'étudiant de donner tous les détails nécessaires à sa compréhension :
 1. les apprentissages en termes de savoirs. 1- assimilation d'information; 2- ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine d'études ou de travail ; 3- savoirs théoriques et factuels. Il est de plus demandé de faire les liens qui s'imposent entre la formation obtenue à l'ÉSAD et celle qui a été acquise dans le cadre du stage. La direction de l'ÉSAD appréciera que l'étudiant mentionne les cours qui lui ont été particulièrement utiles dans la réalisation du stage;
 2. les apprentissages en termes de savoir-faire. 1- aptitudes ; 2- capacité d'appliquer des connaissances et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes ; 3- sur le plan cognitif, utilisation de la pensée logique, intuitive et créative ; 4- sur le plan pratique, aptitudes fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments;
 3. les apprentissages en termes de savoir-être. 1- compétences ou capacités avérées d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'étude pour le développement professionnel ou personnel ; 2- compétences sous forme de prise de responsabilité et de fonctionnement autonome;
4. Un texte décrivant les forces et les faiblesses du stage.
5. En annexe du rapport : le journal de bord hebdomadaire de l'étudiant complété sous forme de tableau des activités (voir modèle).
6. Un portfolio (toutes les productions réalisées dans le cadre du stage).

Le stagiaire devrait remettre le formulaire d'évaluation du stage (ci-bas) à son superviseur de une à deux semaines avant la fin du stage. Le superviseur du stage devrait compléter cette évaluation et la transmettre au professeur responsable au plus tard deux semaines après la fin du stage.

Fichiers à consulter:

- Formulaire d'évaluation du stage
- Modèle de rapport de stage

Ces documents sont disponibles dans la section "Bibliographie".

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Entretien de mi-mandat avec le professeur

Titre du forum : [Entretien de mi-mandat](#)

Période de contribution : Du 24 oct. 2022 à 08h00 au 14 nov. 2022 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Directives de l'évaluation :

Faites-nous part de vos commentaires sur le déroulement de votre stage. Vous pouvez aborder les sujets suivants: encadrement, tâches effectuées, apprentissages (savoir, savoir-faire et savoir-être).

Des ajustements sont-ils, selon vous, nécessaires pour que le stage soit une plus value pour vous? Les conditions du stage sont-elles respectées? Souhaitez-vous discuter directement avec le responsable de l'approbation et du suivi des stages, auquel cas vous pouvez lui écrire à l'adresse stages@esad.ulaval.ca plutôt que d'écrire dans le forum.

Politique sur le plagiat

Tout étudiant qui commet une infraction au [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval](#) dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 29 à 46 de ce règlement.

Ce règlement s'applique à toutes les activités exigées de l'étudiant dans le cadre de son cours et de son programme d'études. Les conséquences peuvent varier selon la ou les infractions commises. Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#) et le document [Le plagiat : informer, sensibiliser et prévenir](#).

Gestion des délais

6 déc. 2021 (13h24)

Puisque la notation du stage se fait par la note P ou N, il se pourrait qu'un retard non justifié de la remise du rapport entraîne l'échec du cours.

Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant de remettre une évaluation dans les délais prescrits. Dans ce cas, il est de la responsabilité de l'étudiant d'en avertir la personne assurant l'encadrement le plus tôt possible afin d'arriver à une entente pour une extension ou d'envisager des alternatives.

Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante ne se verra accorder aucune note jusqu'à l'expiration du délai prescrit.

Qualité du français

En conformité avec la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#), des [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#), le français utilisé dans les travaux doit être impeccable. Ainsi, un membre du personnel enseignant peut refuser de corriger un travail montrant une très mauvaise qualité du français et le retourner à l'étudiant pour qu'il le recommence. Le cas échéant, les pénalités associées au retard de la remise du travail seront assumées par l'étudiante ou l'étudiant selon les critères présentés dans le plan de cours.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#) , il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne ou transmis par la poste selon le cas. Votre opinion est très importante, car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Les documents à utiliser pour l'approbation du stage se trouvent dans la section "Bibliographie". Chaque document est décrit et il est expliqué à quel moment les compléter dans la section "Contenu et activités". La responsabilité incombe au stagiaire de fournir à son superviseur de stage le formulaire d'évaluation du stage, disponible dans la section "Évaluation et résultats", de une à deux semaines avant la fin du stage.

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels		Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : <http://www.bibl.ulaval.ca/web/amenagement>

Bibliographie

Médiagraphie

L'exemple de rapport de stage nous a été fourni par la Municipalité régionale de comté de Montmagny et par l'auteure du rapport, madame Jessie Breton. Nous les en remercions.

 [Demande d'inscription au stage](#)
(26,14 Ko, déposé le 28 juil. 2021)

 [Lettre d'entente pour la supervision d'une ou d'un stagiaire de l'ÉSAD](#)
(114,52 Ko, déposé le 28 juil. 2021)

 [Évaluation du stage \(à faire compléter par le superviseur sur le lieu du stage\)](#)
(16,66 Ko, déposé le 27 juil. 2021)

 [Exemple de rapport de stage](#)
(233,49 Ko, déposé le 27 juil. 2021)

